



ASSOCIATION LESBIENNES, GAYS, BI, TRANS et + des Pyrénées Orientales
39, rue des Rois de Majorque 66000 PERPIGNAN
Association Loi 1901 – Reconnue d’Intérêt Général
N° Enregistrement Préfecture W662002623
www.lgbt66.fr contact@lgbt66.fr 09.54.01.99.89

BULLETIN D’INSCRIPTION – BIBLIOTHÈQUE

A NOUS RETOURNER COMPLETER ET REVÊTU DE VOTRE SIGNATURE

PAR COURRIEL OU PAR COURRIEL

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse courriel :@.....

Adresse courrier !

.....

Règlement :

1. Les inscriptions sont réservées aux adhérent·e·s à jour de leur cotisation.
2. Il n’y a pas de carte d’abonnés ; une fois que nous aurons traité votre inscription, nous vous enverrons un courrier électronique dans lequel vous trouverez votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter sur le site de notre bibliothèque.
3. Tout changement d’adresse doit être signalé.
4. La consultation sur place des livres et revues est libre et gratuite.
5. Il est formellement interdit d’annoter, déchirer, salir les documents mis à disposition.
6. Les conditions de prêt sont précisées en annexe. Si les délais de prêt ne sont pas respectés, un mail de rappel est envoyé : après deux mails de rappel, les droits de l’abonné·e sont suspendus temporairement.
7. Les usuels (dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence) et les numéros en cours des revues sont exclus du prêt.
8. Le prêt d’un document peut être renouvelé une fois si la date limite de restitution n’est pas dépassée.
9. L’abonné·e est responsable des documents empruntés.
10. En cas de perte ou de détérioration des documents empruntés, l’abonné·e doit, à ses frais, les remplacer ou fournir des documents ou équivalents sur les indications d’un·e responsable de la bibliothèque.
11. Les prêts et les retours de documents se font au siège de l’association.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales et de prêt qui figurent sur l’annexe.

Fait à Perpignan, le _____

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

ANNEXE

Conditions de prêt

Nombre maximum de documents empruntables tous supports confondus : 9

Nombre maximum de livres empruntables : 5

Nombre maximum de DVD empruntables : 2

Nombre maximum de revues empruntables : 2

Durée de prêt : 28 jours

Durée d'une prolongation : 21 jours

Nombre maximum de prolongation : 1